

Communiqué de presse, 19 juin 2012

Où suis-je?

Des indications sur la position en temps réel peuvent aider des services de sauvetage à trouver rapidement les sinistrés. L'enregistrement de profils de déplacement est utile à la planification du trafic pour déceler et éliminer des goulets d'étranglement sur les routes. De plus en plus les données de localisation servent de base à des modèles commerciaux et prestations innovantes. L'exploitation de données de localisation recèle cependant aussi des risques. En premier lieu, c'est l'utilisation d'informations géolocalisées à des fins de marketing ou de surveillance qui nourrit les controverses. Par son étude «Lokalisiert und identifiziert. Wie Ortungstechnologien unser Leben verändern», TA-SWISS veut faire prendre conscience de cette problématique et suggérer des recommandations sur la manière d'utiliser ces données.

De plus en plus souvent, lors de nos occupations quotidiennes, nous laissons des traces numériques derrière nous, souvent sans le savoir. Ces données indiquent où nous nous trouvons et avec qui nous sommes. En utilisant notre téléphone portable, en surfant sur internet, en passant devant une caméra de vidéosurveillance, en ouvrant une porte avec une carte pourvue d'un chip ou en payant avec une carte électronique nous générons des traces numériques qui peuvent être regroupées pour créer des profils de mouvement permettant de tirer des conclusions sur notre mode de vie.

Qui a le droit et sous quelles conditions de relever, enregistrer, traiter ou effacer de telles données? Quelles mesures permettent aux citoyens, aux entreprises et au législateur de se protéger contre des abus et de promouvoir une utilisation conformes aux exigences d'un état de droit démocratique? Par son étude interdisciplinaire «Lokalisiert und identifiziert. Wie Ortungstechnologien unser Leben verändern» (Localisé et identifié. Comment les technologies de localisation changent notre vie), TA-SWISS veut sensibiliser le public, les décideurs du monde politique ainsi que de l'administration à cette problématique et suggérer des recommandations sur la manière d'utiliser les données géolocalisées.

Recommandations tirées de l'étude de TA-SWISS

- Les décideurs du monde politique et de l'administration doivent soutenir des mesures permettant d'imposer la protection des données au niveau international.
- Les systèmes de localisation doivent être intégrés au «Programme suisse pour la protection des infrastructures critiques» dans la mesure où l'organisation de services de sauvetage, de systèmes de transport et d'autres champs d'action de la main publique tire parti de ces technologies.
- Il faut que des logiciels dont la fiabilité et la transparence sont attestées, reçoivent une certification, pour faire de la protection des données une marque de qualité de ces produits.
- Il faut inscrire dans la loi une limite de la durée de conservation des données de localisation; les personnes concernées doivent pouvoir imposer leur droit à l'oubli à l'égard des données de localisation les concernant.

□ Des recherches empiriques supplémentaires sont nécessaires en sciences sociales pour combler des lacunes du savoir en rapport avec les données de localisation.

□ Enfin, les compétences en matière de médias électroniques doivent être améliorées, de façon générale, et en particulier auprès des jeunes, pour sensibiliser ceux-ci aux atouts et risques résultant de la mise en ligne de leurs profils de déplacement et lieux de séjour.

Etude

Lorenz Hilty, Britta Oertel, Michaela Wölk, Kurt Pärli. Lokalisiert und identifiziert. Wie Ortungstechnologien unser Leben verändern, TA-SWISS, Zentrum für Technologiefolgen-Abschätzung (éd.). Editions vdf Hochschulverlag AG, ETH Zurich, 2012. ISBN 978-3-7281-3460-8. L'étude peut être téléchargée gratuitement sous forme de eBook (www.vdf.ethz.ch)

Résumé de l'étude

TA-SWISS (éd.). Repères géographiques dans le cybermonde. Le défi des technologies de localisation pour une société ouverte, Berne, 2012.

Vous trouverez le résumé ainsi que d'autres informations sur le projet et l'étude sur www.ta-swiss.ch/fr/projets/societe-de-linformation/technologies-de-localisation

Renseignements: Christine D'Anna-Huber, Communication TA-SWISS, 031 310 99 65, christine.danna@ta-swiss.ch

TA-SWISS – Le Centre d'évaluation des choix technologiques

Souvent susceptibles d'avoir une influence décisive sur la qualité de vie des gens, les nouvelles technologies peuvent en même temps comporter des risques nouveaux, qu'il est parfois difficile de percevoir d'emblée. Le Centre d'évaluation des choix technologiques TA-SWISS s'intéresse aux avantages et aux risques potentiels des nouvelles technologies qui se développent dans les domaines «biotechnologie et médecine», «société de l'information», «nanotechnologies» et «mobilité/énergie/climat». Ses études s'adressent tant aux décideurs du monde politique et économique qu'à l'opinion publique. TA-SWISS s'attache, en outre, à favoriser par des méthodes dites participatives, telles que les PubliForums et publifocus, l'échange d'informations et d'opinions entre les spécialistes du monde scientifique, économique, politique ainsi que la population.

TA-SWISS se doit de fournir des informations aussi factuelles, indépendantes et étayées que possible dans tous ses projets sur les avantages et les risques potentiels des nouvelles technologies. Il y parvient en mettant chaque fois sur pied un groupe d'accompagnement composé d'experts choisis de manière à ce que leurs compétences respectives couvrent ensemble la plupart des aspects du sujet à traiter.

TA-SWISS est un centre de compétence rattaché aux Académies suisses des sciences et sa mission est ancrée dans la loi fédérale sur la recherche (loi sur la recherche, LR).